



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pédagogie

Question écrite n° 14556

Texte de la question

M. Marcel Dehoux attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les nouveaux programmes des écoles primaires. En effet, dans l'académie du Nord, les BO précisent que « à deux ans les enfants restent fragiles (...), mais ils doivent aussi s'engager dans une vie collective qui suppose acceptation d'autrui et coopération. Souvent la présence des plus grands leur est une aide précieuse (...). Chacun sait le rôle décisif que la fratrie joue dans le développement. Elle permet aux plus jeunes de multiplier les occasions d'interactions avec les plus âgés et à ces derniers d'éprouver dans leur relation aux plus petits les savoir-faire et les savoirs nouvellement acquis. Il est possible de structurer les classes en mélangeant les âges ». Il lui demande quel intérêt peut présenter une telle réforme sachant que le langage en section des petits est différent de la section des plus grands. Beaucoup d'enseignants craignent que, dans les classes aux effectifs lourds là où se fera le mélange d'activités, l'on aboutisse plutôt à une régression. C'est pourquoi, il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ces questions. Enfin, il lui demande de bien vouloir lui préciser si cette réforme n'est qu'une expérience ou la première étape vers la constitution de classes homogènes et progressivement le refus de prendre en charge les enfants de deux ans.

Texte de la réponse

Les arrêtés du 25 janvier 2002 définissant les horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire ont été publiés dans le Bulletin officiel de l'éducation nationale (BOEN) hors-série n° 1 du 14 février 2002. Ces programmes précisent les objectifs et les contenus de l'enseignement et les compétences que les enfants doivent maîtriser à la fin de l'école primaire. Permettre à chaque enfant une première expérience scolaire réussie est l'objectif majeur de l'école maternelle. A cet égard, l'accueil des enfants de moins de trois ans impose des exigences particulières et souvent la présence des plus grands leur est une aide précieuse. L'attention aux phases successives du développement qui est recommandé pour organiser une pédagogie adaptée n'impose pas, pour autant, que l'organisation de l'école maternelle en classes homogènes soit le seul et le meilleur moyen d'accompagner chaque enfant au rythme qui est le sien. Selon les ressources dont dispose l'école et les besoins des enfants qui la fréquentent, il est possible de structurer les classes en mélangeant les âges sans pour autant se priver des moments où l'on revient à des groupes plus homogènes. Quand de très jeunes enfants sont regroupés dans la même classe, leurs échanges sont très limités et le « bain de langage » réduit puisque leur niveau de développement, souvent très proche, fait qu'ils ne parlent pas encore de manière précise et structurée. Quand ces très jeunes enfants sont avec des enfants plus grands, ils bénéficient à la fois des stimulations que leur apporte la pédagogie conduite par l'enseignant, mais aussi des « modèles » de langage fournis par les plus grands et des interactions que ceux-ci provoquent. Les expériences nombreuses de classes maternelles à plusieurs cours autorisent à affirmer que cela ne conduit pas à une régression, mais au contraire à un enrichissement mutuel, les petits apprenant beaucoup des grands et les grands exerçant des responsabilités à leur mesure vis-à-vis des petits.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Dehoux](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14556

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(e)s)

Question publiée le : 24 mars 2003, page 2161

Réponse publiée le : 19 mai 2003, page 3943